

Paris,
le mardi 10 décembre 2002

Objet : Formation marchés publics

Madame, Monsieur le Directeur,

Afin de d'aider les organismes à aborder les nouvelles dispositions sur les marchés publics l'UcanSS a mis en place avec votre collaboration, un dispositif formations adapté aux organismes de Sécurité sociale, conforme à la nouvelle réglementation

Ce dispositif qui s'inscrit dans un cursus de professionnalisation du métier d'acheteur et des différents acteurs participants à la procédure des marchés comporte actuellement une formation de mise à niveau et une formation de base.

La formation de base comprend une journée pour la prise en main et la remise du logiciel Serem.

Cette journée qui était prévue pour la fin de l'année 2001 est reportée début 2002, elle pourra ainsi intégrer les dispositions du nouvel arrêté réglementant les marchés dans les organismes de sécurité sociale dont la parution devrait être imminente.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Directeur-Adjoint

Bernard Meunier